Basket NBA

La draft, une bonne affaire pour les clubs formateurs français ?

Publié le jeudi 22 juin 2017 à 14:00

Attendu dans le top 15 de la draft à Brooklyn ce jeudi, Frank Ntilikina rapportera 675 000 dollars à Strasbourg, son club formateur, s'il est sélectionné au premier tour. Soit le montant exact que les franchises NBA sont autorisées à débourser pour un joueur sous contrat dans un club étranger.

Yann Soudé

Partager sur Facebook Tweeter Google+

Ses adversaires le craignent, les plus grands l'adoubent, son équipe construit autour de lui et sa force de dissuasion pourrait lui valoir lundi le titre de meilleur défenseur de l'année. À 24 ans, Rudy Gobert est déjà l'un des visages de la NBA, et sera dès la saison prochaine le joueur français le mieux payé à l'année. Tout roule pour «Gobzilla», moins pour Cholet. À la peine en Pro A, son club formateur ne touchera pas un centime sur son nouveau contrat. Il devra se contenter à jamais des 500 000 dollars payés par le Jazz pour le défaire de sa clause libératoire (le fameux *buyout*) en 2013, dont 50 000 sont revenus à son agent.

«Le retour sur investissement n'est pas neutre, mais quand je le compare au football, il pourrait être un petit peu plus important à la vue des montants que ces joueurs perçoivent ensuite en NBA, regrette le manager général du club des Mauges, Thierry Chevrier. *Finalement, ces franchises ne nous aident pas à nous faire grandir en nous prenant notre meilleur potentiel. Mais les joueurs n'y sont pour rien, le problème vient de notre fonctionnement : aujourd'hui, nous avons en face de nous une ligue privée, qui n'a aucune contrainte institutionnelle, et à partir de là ils font ce qu'ils veulent.»*

Des règles strictes pour les franchises NBA

En fait, les transferts de joueurs sous contrat avec un club étranger au moment de la draft sont très encadrés : en 2013, la convention collective de la NBA interdisait justement aux franchises de verser plus de 550 000 dollars à une équipe non américaine pour libérer un de ses joueurs, une somme réévaluée de 25 000 dollars chaque année (675 000 au 1er juillet 2017). Cela ne veut pas dire que Cholet n'aurait pas pu tirer davantage de bénéfices de la sélection de Gobert, mais *«au-delà, c'est le joueur qui doit sortir de sa poche le reste de l'indemnité demandée»* par le club, précise l'agent français Olivier Mazet.

> **Jonathan Jeanne, le rêve brisé**

Les exemples récents de Ricky Rubio (encadré ci-dessous), Bismack Biyombo (Orlando) ou Dario Saric (Philadelphie) montrent que ce cas de figure existe, mais dans des Championnats plus rémunérateurs que la Pro A, en Espagne ou en Turquie par exemple. *«Quand on entend que des joueurs ont un million de dollars de buyout dans leur contrat, on parle de mecs qui émargent au moins à 20 ou 25 000 euros par mois, pas à 4 000 comme Frank Ntilikina à Strasbourg cette saison,* oppose Mazet, qui gère justement les intérêts du meneur. *Il y a une corrélation entre le salaire versé par le club formateur et l'indemnité attendue en cas de départ vers la NBA. Quand les clauses sont très élevées, il faut que le montant fixé soit en parfaite adéquation avec le potentiel du joueur, sinon c'est rédhibitoire.»*

Drafté par les Timberwolves en 2009, Rubio n'a rejoint la franchise du Minnesota que deux ans plus tard, la faute à la clause exorbitante (6 millions de dollars) fixée par Barcelone. Ce montant étant dégressif, le meneur espagnol n'a finalement payé «que» 900 000 dollars de sa poche en 2011, pour un *buyout* descendu à 1,4 million.

En France, la coutume veut que les clubs fixent d'emblée le montant du *buyout «au plafond»*, c'est-à-dire à 675 000 dollars (environ 600 000 euros) aujourd'hui, pour une sélection au premier tour. À titre de comparaison, le promu Hyères-Toulon, plus petit budget de Pro A, présentait une masse salariale à peine supérieure à cette somme cette saison (voir ci-dessous). *«Ma position, c'est que ce système est suffisamment incitatif et encourageant pour les clubs français, voire très rémunérateur,* dit Mazet. *Quand on parle d'une draft qui rapporte 675 000 dollars, cela ne correspond absolument pas au coût de la formation.»*

Au second tour, les contrats ne sont plus garantis, les salaires fixés arbitrairement par les franchises NBA et les clauses prévues *«bien inférieures»*, poursuit l'agent, en moyenne moitié moins importantes. Attendu dans le top 15 à Brooklyn le 22 juin, Ntilikina ne rapportera «que» 400 000 dollars à Strasbourg s'il est choisi au-delà de la trentième place. Précision importante : le montant de la clause - qui ne compte pas dans le calcul du *salary cap* - est dû uniquement à la signature du contrat. *«Sur un deuxième tour, il vaut mieux que le buyout soit incitatif plutôt que dissuasif,* éclaire Mazet. *Si le prix fixé est complètement disproportionné, le joueur n'ira pas en NBA et le club formateur ne percevra rien du tout.»*

Clubs	Budget	Masse Salariale
Antibes Sharks *	3.102.000 €	815.000 €
Elan Chalon	5.156.000 €	1.485.000 €
Champagne Châlons Reims Basket *	3.767.000 €	1.345.000 €
Cholet Basket	4.228.000 €	1.270.000 €
JDA Dijon *	4.197.000 €	1.310.000 €
BCM Gravelines Dunkerque *	5.571.000 €	1.656.000 €
Hyères-Toulon Var Basket *	2.005.000 €	700.000 €
Le Mans Sarthe Basket	6.058.000 €	1.787.500 €
ESSM Le Portel	2.947.000 €	1.050.000 €
Limoges CSP	5.488.000 €	1.816.000 €
ASVEL Lyon Villeurbanne *	7.291.000 €	2.331.000 €
AS Monaco Basket *	6.614.000 €	2.259.000 €
SLUC Nancy Basket *	4.094.000 €	1.279.000 €
Nanterre 92 *	4.103.000 €	1.528.000 €
Orléans Loiret Basket	3.940.000 €	1.384.000 €
Paris Levallois *	3.913.000 €	1.310.000 €
Elan Béarnais Pau Lacq Orthez	5.193.000 €	1.546.000 €
SIG Strasbourg	6.721.000 €	2.201.500 €
Moyenne	4.688.222 €	1.504.056 €
Cumulé sur la division	84.388.000 €	27.073.000 €

Les budgets et masses salariales des équipes de Pro A pour la saison 2016/2017. La deuxième colonne inclut les salaires bruts et les avantages en nature. (LNB/D.R)

À Cholet, *«la formation est une religion»*. Bien avant Gobert, le club des Mauges avait été récompensé de ses efforts par les sélections de Rodrigue Beaubois (2009, 25e) et Kevin Séraphin (2010, 17e), dont les indemnités de transfert avaient elles aussi été fixées à 500 000 dollars. Avec l'argent du premier, il s'était offert Fabien Causeur, pas encore international A mais décisif dans la quête du titre de champion de France l'année suivante. Avec Gobert, il s'est trouvé un formidable ambassadeur et un actionnaire prestigieux, *«mais il ne faut pas penser qu'avec 450 000 dollars, on était les champions du monde»*, tempère Thierry Chevrier.

«Ça nous a permis d'investir dans le centre d'hébergement, d'avoir peut-être un entraîneur en plus, mais ça n'a pas changé notre vie pour autant. Il faut arrêter de penser qu'il faut faire la chasse aux meilleurs potentiels et trouver de l'argent pour les envoyer aux États-Unis, prévient le manager général de Cholet. *L'objectif, c'est quand même de les faire jouer le plus longtemps possible dans notre équipe de Pro A pour qu'elle puisse grandir. Un joueur qui rapporte 450 000 dollars, c'est rare, et après il faut assumer. Entre l'encadrement, les jeunes, les déplacements, l'hébergement et les billets d'avion, on investit chaque année 500 000 euros dans notre centre de formation.»*